



Nom du Certificat :

N° du certificat :

Dates de réalisation : du _____ au _____

LE CANDIDAT

M. Mme

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE :

Prénoms (conforme à la Carte d'Identité/Passeport) :

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Nationalité :

Adresse personnelle :
(pour envoi du Certificat si obtention)

Téléphone Fixe / Portable :

Mail :

L'EMPLOYEUR :

NOM DE L'ENTREPRISE :

Adresse :

Siret :

Nom Prénom du Responsable Formation :

Téléphone Fixe / Portable :

Mail :

Nom Prénom du Responsable Financier :

Téléphone Fixe / Portable :

Mail :



SITUATION PROFESSIONNELLE DU CANDIDAT

Salarié Chef d'entreprise Autre à préciser :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel :

Portable Professionnel :

Mail professionnel :

Fonction :

Service :

CURSUS

(Le candidat peut joindre un curriculum vitae)

FORMATION ACADEMIQUE

Diplômes (préciser pour chaque diplôme son intitulé, son année et l'organisme qui l'a délivré)

PARCOURS PROFESSIONNEL (préciser pour chaque fonction le nom de l'entreprise, son secteur d'activité, le métier exercé par le candidat, les responsabilités exercées et la période concernée)

Nombre total d'années d'expérience professionnelle :



ACTIONS DE FORMATION CONTINUE SUIVIES

(Le candidat fournira les programmes des sessions suivies)

Intitulé de l'action	Organisme de formation	Durée	Date

PROJET

(Le candidat peut joindre une lettre de motivation)

PROJET DU CANDIDAT

Objectifs de formation du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature du candidat
(Joindre une copie recto/Verso d'une pièce d'identité)

COMMENTAIRES ET AVIS DE L'EMPLOYEUR

Signature, date et cachet de l'employeur



École des Ponts
Formation Continue

Construire les mondes de demain

POUR SUITE A DONNER :

- AVIS FAVORABLE :**
- AVIS DEFAVORABLE :**



Ponts Formation Conseil se réserve le droit de modifier ou mettre à jour ses Conditions Générales de Vente à tout moment. Les Conditions Générales applicables au jour de la commande sont consultables sur : <https://formation-continue.enpc.fr>

Les présentes Conditions Générales de Ventes constituent conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Ponts Formation Conseil (le prestataire) fournit aux clients professionnels (les clients) qui en font la demande via le site internet du prestataire, par contact direct ou via un support papier les services de Formation inter-entreprises.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les services rendus par le prestataire auprès des clients quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du client et notamment ses conditions générales d'achat. Conformément à la réglementation en vigueur, ces conditions sont systématiquement communiquées à tout client qui en fait la demande pour lui permettre de passer commande auprès du prestataire. Toute commande de services implique de la part du client, l'acceptation des présentes conditions générales de ventes et des conditions générales d'utilisation du site internet du prestataire pour les commandes numériques. Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du prestataire sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le prestataire est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

INSCRIPTION

Toute demande d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente.

Les personnes désirant participer à un certificat sont invitées à remplir un bulletin d'inscription par personne et à l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), l'entreprise reçoit :
- un accusé de réception accompagné d'une convention bilatérale à nous retourner signée.
(Le non-retour de la convention, ne signifie en aucun cas, que l'inscription est annulée par l'entreprise.)

Le/la stagiaire reçoit, pour chaque session du certificat, une confirmation, copie le service formation, accompagnée d'une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières de la formation (lieu, programme, plan d'accès, liste d'hôtels à proximité du lieu de formation)

Pour des raisons tant pédagogiques que d'organisation matérielle, une inscription ne peut être prise que pour l'ensemble d'une session.

FACTURATION

L'entreprise reçoit une facture à l'issue de chaque module valant convention bilatérale qui permet à l'entreprise de déduire de la taxe de formation les droits d'inscription au stage. Celle-ci est accompagnée d'un certificat de réalisation et d'une feuille d'émargement. La référence de la commande qui doit être apposée sur la facture doit nous parvenir obligatoirement avant le début de la formation.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation devra être signalée **par écrit** au Service Administration des Ventes, le plus tôt possible avant le début de la session.

Les dates de formation en présentiel sont fixées par Ponts Formation Conseil et sont bloquées de façon ferme, sauf cas exceptionnel.

Toute annulation devra être signalée **par écrit** au Service Administration des Ventes le plus tôt possible avant le début du 1^{er} module du certificat.

En cas d'annulation tardive par le client, des indemnités compensatoires sont dues dans les conditions suivantes :

- au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
- moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30 % des honoraires relatifs au Certificat seront facturés au Client.
- moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70 % des honoraires relatifs au Certificat seront facturés au Client.

RESPONSABILITÉ

Ponts Formation Conseil attire l'attention du participant sur la nécessité de prendre connaissance des objectifs propres à chaque action de formation ainsi que de ses prérequis.

Ponts Formation Conseil se réserve le droit de reporter ou d'annuler une opération de formation, de modifier le lieu de son déroulement, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant au plus tard 2 semaines avant la date prévue du stage, et ce, sans indemnités.

Le programme peut faire l'objet de modifications. En cas de modifications substantielles, Ponts Formation Conseil en informera le participant et la dernière version sera communiquée le jour du stage.

Par ailleurs, il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription de façon à ce que Ponts Formation Conseil s'assure de l'accessibilité des lieux de formation. Particulièrement attentif à l'accessibilité de nos formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de handicap, nous vous proposons d'adresser un mail aux services.generaux@fc-enpc.fr afin d'étudier les alternatives possibles. [Personnes en situation de handicap](#)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU STAGIAIRE

Le règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les participants des différents stages organisés par Ponts Formation Conseil, dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées. Ce règlement intérieur est consultable sur notre site : [Règlement intérieur du stagiaire](#)

ORGANISME FINANCEUR

En cas de règlement par un organisme tiers dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'organisme tiers. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la différence sera directement facturée par Ponts Formation Conseil au Client. Si l'accord de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à Ponts Formation Conseil au premier jour de la formation, Ponts Formation Conseil se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

MODE DE RÈGLEMENT

Le règlement s'effectue à la facturation par virement à l'ordre de "Ponts Formation Conseil", en précisant le numéro de la facture, la référence de la session de formation, le nom du participant et votre raison sociale.

Coordonnées bancaires :

Banque : SOCIETE GENERALE

Code Banque : 30003 - Code Agence : 03529

Cpte n° 00020001830 – Clé RIB : 44

IBAN / Identifiant international :

Fr76 3000 3035 2900 0200 0183 44 Code BIC :

SOGEFRPP

Domiciliation :

SG MALAKOFF R GAUCHE ENT (03529)

240 Avenue Pierre BROSSOLETTE

92240 MALAKOFF

Tous nos prix sont exprimés en Euros et Hors Taxe. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur à la date de facturation.

En cas de retard de paiement des prestations par le client, ce retard entraînera l'exigibilité de l'intégralité immédiate de la totalité des sommes dues au prestataire par le client sans préjudice de toute autre action que le prestataire serait en droit d'intenter à ce titre à l'encontre du client, auquel s'ajoutera des pénalités de retard au taux en vigueur.

Dossier de candidature à joindre au bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription à retourner par mail à : inscription@fc-enpc.fr

Merci de nous indiquer le maximum de renseignements afin d'accroître l'efficacité et l'exactitude de l'inscription et de la facturation ⁽¹⁾

Titre Session ou Certificat : ⁽¹⁾
 Dates : ⁽¹⁾
 N° Session/Certificat : ⁽¹⁾ _____/_____

ENTREPRISE DU STAGIAIRE *

Raison sociale :

 N° SIRET :
 Code APE/NAF :
 Nom du responsable de l'inscription :

 Service :
 Fonction :
 Adresse :

 CP : Ville :
 Pays :
 Tél. :
 Mobile :
 Email :

FACTURATION *

Joindre obligatoirement le Bon de Commande pour la facturation

Raison sociale à facturer :

 N° TVA Intracommunautaire :
 N° SIRET :
 Service :
 Contact facturation :

 Adresse :

 CP : Ville :
 Pays :
 Tél. :
 Email :

Si la facture est à déposer sur un portail, merci de bien vouloir indiquer lequel :

.....

Si la facture est à envoyer à une adresse mail spécifique, merci de bien vouloir indiquer laquelle :

.....

STAGIAIRE ⁽²⁾

Civilité M. Mme
 Nom de naissance :
 Nom d'usage :
 Prénoms :
 Fonction :
 Service :
 Tél/Mobile :
 Email :

Dans le cadre d'une demande pour un certificat :
Remplir obligatoirement les données ci-dessous et joindre impérativement une pièce d'identité.

Prénoms :
 (tous les prénoms)
 Date de naissance :
 Lieu de naissance :
⁽²⁾ : conforme à la CNI/Passeport/Titre de séjour

Cachet et signature du Responsable Formation de l'entreprise * :

Le règlement se fera par virement à l'ordre de "Ponts Formation Conseil".

Financement :

CPF : € TTC
 Apport personnel : € TTC
 Part employeur : € TTC
 Autre (OPCO...) : € TTC

Par virement, en précisant le numéro de la facture, la référence de la session de formation, le nom du participant et votre raison sociale. Cf. coordonnées bancaires paragraphe « MODE DE RÈGLEMENT » des CGV

Toute inscription vaut acceptation des conditions générales de vente détaillées au verso.

J'accepte les conditions générales de vente *
 Date et signature

Si vous souhaitez qu'une facture vous soit adressée avant le début de la formation, merci de cocher cette case :

Ponts Formation Conseil se réserve le droit de modifier ou mettre à jour ses Conditions Générales de Vente à tout moment.
 Les Conditions Générales de Vente applicables au jour de la commande sont consultables sur : <https://formation-continue.enpc.fr>

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ponts Formation Conseil se réserve le droit de modifier ou mettre à jour ses Conditions Générales de Vente à tout moment. Les Conditions Générales applicables au jour de la commande sont consultables sur : <https://formation-continue.enpc.fr>

Les présentes Conditions Générales de Ventes constituent conformément à l'article L 441-6 du Code de Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Ponts Formation Conseil (le prestataire) fournit aux clients professionnels (les clients) qui en font la demande via le site internet du prestataire, par contact direct ou via un support papier les services de Formation inter-entreprises.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les services rendus par le prestataire auprès des clients quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du client et notamment ses conditions générales d'achat. Conformément à la réglementation en vigueur, ces conditions sont systématiquement communiquées à tout client qui en fait la demande pour lui permettre de passer commande auprès du prestataire. Toute commande de services implique de la part du client, l'acceptation des présentes conditions générales de ventes et des conditions générales d'utilisation du site internet du prestataire pour les commandes numériques.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du prestataire sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le prestataire est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

INSCRIPTION

Toute demande d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente.

Les personnes désirant participer à une session ou un certificat sont invitées à remplir un bulletin d'inscription par personne et à l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), l'entreprise reçoit :

- un accusé de réception accompagné d'une convention bilatérale à nous retourner signée. (Le non-retour de la convention, ne signifie en aucun cas, que l'inscription est annulée par l'entreprise.)

Le/la stagiaire reçoit, pour chaque session du certificat, une confirmation, copie le service formation, accompagnée d'une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières de la formation (lieu, programme, plan d'accès, liste d'hôtels à proximité du lieu de formation)

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription et /ou bon de commande font l'objet d'un traitement informatisé par Ponts Formation Conseil à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la réglementation applicable, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez de droits d'interrogation, d'accès, de limitation, d'opposition, de rectification et de portabilité relatifs à vos données et à leur traitement. Ces différents droits doivent être exercés par courrier postal, accompagné de la photocopie d'un justificatif d'identité signé, auprès du Délégué à la protection des données, Ponts Formation Conseil, 24 Boulevard de l'Hôpital 75005 Paris ou par e-mail à rgpd@fc-enpc.fr. Vous disposez également du droit d'adresser une réclamation auprès d'une autorité de contrôle nationale telle que la CNIL en France. Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre politique de protection de la vie privée sur notre site internet <https://formation-continue.enpc.fr> rubrique mentions légales.

FACTURATION

L'entreprise reçoit une facture à l'issue de chaque module valant convention bilatérale qui permet à l'entreprise de déduire de la taxe de formation les droits d'inscription au stage. Celle-ci est accompagnée d'un certificat de réalisation et d'une feuille d'émargement.

La référence de la commande qui doit être apposée sur la facture doit nous parvenir obligatoirement avant le début de la formation.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation, absence ou interruption à la session/au certificat devra être signalée **par écrit** au Service Administration des Ventes le plus tôt possible.

En cas d'annulation de l'inscription à la session/au certificat (avant le démarrage du 1^{er} module du certificat), des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :

- au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
- moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30 % des honoraires relatifs à la session/au certificat seront facturés au Client.
- moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70 % des honoraires relatifs à la session/au certificat seront facturés au Client.

Toute absence à la session ou à l'un des modules du certificat, entraîne une facturation du module dans sa totalité.

Le stagiaire absent se verra proposer un rattrapage lors de la prochaine session du certificat.

Le certificat ne pourra être réalisé qu'une fois la réalisation de tous les modules effectuée.

En cas d'interruption du certificat en cours de réalisation, le certificat est dû dans sa totalité par la Société.

Toute inscription à une session ou au certificat, programmé et confirmé, sera facturée dans son intégralité et fera l'objet d'une ou plusieurs factures par Ponts Formation Conseil.

RESPONSABILITÉ

Ponts Formation Conseil attire l'attention du participant sur la nécessité de prendre connaissance des objectifs propres à chaque action de formation ainsi que de ses prérequis.

Ponts Formation Conseil se réserve le droit de reporter la session de formation ou la session du certificat ou l'un de ses modules, de modifier le lieu de son déroulement, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant au plus tard 2 semaines avant la date prévue du stage, et ce, sans indemnités.

Le programme peut faire l'objet de modifications. En cas de modifications substantielles, Ponts Formation Conseil en informera le participant et la dernière version sera communiquée le jour du stage.

[Protocole Sanitaire et ERP](#)
[Règlement Intérieur Stagiaires](#)

Par ailleurs, il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription de façon à ce que Ponts Formation Conseil s'assure de l'accessibilité des lieux de formation. Particulièrement attentif à l'accessibilité de nos formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de handicap, nous vous proposons d'adresser un mail aux services.generaux@fc-enpc.fr afin d'étudier les alternatives possibles. [Personnes en situation de handicap](#)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU STAGIAIRE

Le règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les participants des différents stages organisés par Ponts Formation Conseil, dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées. Ce règlement intérieur est consultable sur notre site : [Règlement intérieur du stagiaire](#)

ORGANISME FINANCEUR

En cas de règlement par un organisme tiers dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'organisme tiers. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la différence sera directement facturée par Ponts Formation Conseil au Client. Si l'accord de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à Ponts Formation Conseil au premier jour de la formation, Ponts Formation Conseil se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

MODE DE RÈGLEMENT

Le règlement s'effectue à la facturation par virement à l'ordre de "Ponts Formation Conseil", en précisant le numéro de la facture, la référence de la session de formation, le nom du participant et votre raison sociale.

Coordonnées bancaires :

Banque : SOCIETE GENERALE
Code Banque : 30003 - Code Agence : 03529
Cpte n° 00020001830 – Clé RIB : 44
IBAN / Identifiant international :
FR76 3000 3035 2900 0200 0183 44
Code BIC : SOGEFRPP

Domiciliation :

SG MALAKOFF R GAUCHE ENT (03529)
240 Avenue Pierre BROSSOLETTE
92240 MALAKOFF

Tous nos prix sont exprimés en Euros et Hors Taxe. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur à la date de facturation.

En cas de retard de paiement des prestations par le client, ce retard entraînera l'exigibilité de l'intégralité immédiate de la totalité des sommes dues au prestataire par le client sans préjudice de toute autre action que le prestataire serait en droit d'intenter à ce titre à l'encontre du client, auquel s'ajoutera des pénalités de retard au taux en vigueur.

[Personnes en situation de handicap](#)